

Séance du 10 décembre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Monsieur UGALDE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Hommage à Roland Barthes – Contrat de dépôt de l'exposition « Roland Barthes à Bayonne : Il n'est pays que de l'enfance » avec la commune d'Urt.

L'année 2015 est celle du Centenaire de la naissance de Roland Barthes (1915-1980).

Dans le prolongement des événements organisés à Bayonne en hommage à Roland Barthes à l'initiative de la Ville de Bayonne, de La Petite Escalère-Jardin de sculptures et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, la commune d'Urt, où il est enterré au côté de sa mère, a proposé à son tour une série de rencontres autour de l'anniversaire de sa naissance le 12 novembre 1915.

Une programmation riche et sensible s'est déroulée autour de cette figure intellectuelle du 20^e siècle qui a marqué le grand sud-ouest et particulièrement notre territoire les 13, 14

et 15 novembre (concerts, lectures de textes, improvisations musicales, itinérances poétiques...)

La commune d'Urt a sollicité le dépôt de l'exposition « Roland Barthes à Bayonne : Il n'est pays que de l'enfance » réalisée lors de l'hommage bayonnais et produite à cette occasion en collaboration avec Pierre Vilar, coordinateur du « Colloque Roland Barthes à Bayonne ».

A l'issue de ces journées commémoratives, la commune d'Urt a souhaité conserver les objets présentés afin de les exposer dans les futurs locaux de la médiathèque qui portera le nom de Roland Barthes.

Compte tenu de l'intérêt indéniable pour la Ville de Bayonne de s'associer à cette œuvre de mémoire, il est demandé au conseil municipal d'approuver ce dépôt et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant ci-joint.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.